

COMpte RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2017

Le nombre de membres du Comité étant de 6.

L'an deux mille dix-sept, le vingt décembre, à 20 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué par Monsieur le Président en date du 11 décembre 2017 s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier MELKI, salle des Conférences en Mairie de Franconville.

PRESENTS :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------------------|
| - Commune de FRANCONVILLE | M. MELKI, <i>Président</i>
M. VERBRUGGHE |
| - Commune de SANNOIS | M. LEITERER
M. PORTIER |
| - Commune d'ERMONT | M. HAQUIN
M. HERBEZ |

SECRETARE :

M. HERBEZ

Les membres du Comité présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité.

Monsieur HERBEZ, qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 OCTOBRE 2017

Le Président indique à l'Assemblée n'avoir reçu aucune remarque quant au Procès verbal du 11 octobre 2017. Aucune observation n'étant émise, il soumet le Procès verbal à l'Assemblée.

Le comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical 11 octobre 2017.

DELIBERATIONS

2. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 (DOB)

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2018 du Syndicat.

APPROUVE les orientations budgétaires de l'exercice 2018, qui peuvent être présentées comme suit :

Nature	Dépenses (en €TTC)	Recettes (en €TTC)
Charges de personnel	129 000 €	
Suivi de l'exécution du service	22 500 €	
Mise en œuvre d'une politique de développement durable	26 000 €	
Schéma directeur des réseaux de chaleur	26 070 €	
Sensibilisation, information et communication	20 000 €	
Frais juridiques et de procédure	10 000 €	
Charges diverses	35 000 €	
Dépenses d'investissement	5 000 €	
Redevance de contrôle et de fonctionnement		250 000 €
Redevance de mise à disposition des installations		20 000 €
Subventions attribuées par la Région Ile-de-France	238 950 €	275 950 €
Total	512 520 €	545 950 €
Résultat de l'exercice		33 430 €
Excédent prévisionnel de l'exercice 2017		760 000 €
Résultat cumulé		793 430 €

CHARGE le Président de prendre les mesures nécessaires à la publication et à la transmission du rapport sur les orientations budgétaires, sur lequel s'est tenu le débat, aux communes membres du SICSEF.

3. RAPPORT ANNUEL 2017 DU DELEGATAIRE POUR L'EXPLOITATION DU CHAUFFAGE COLLECTIF SICSEF

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel d'exploitation 2017 du délégataire du service public de chauffage collectif du Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois, Ermont et Franconville.

4. PROLONGATION DU DISPOSITIF D'AIDES FINANCIERES POUR LA REALISATION DES AUDITS ENERGETIQUES DE COPROPRIETE

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président,

APRES en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

PROLONGE le terme du présent dispositif d'aide financière au 31 décembre 2019. Les demandes de subvention adressées au SICSEF au-delà de ce terme ne pourront être prises en charge par le SICSEF.

AUTORISE le Président du syndicat à mettre en œuvre la présente délibération et à inscrire les crédits nécessaires à l'exécution de la présente à la section de fonctionnement au compte 6574.

PRECISE que l'ensemble des dispositions du règlement d'attribution adopté par délibération du 4 février 2015 qui ne seraient pas contraires aux termes de la présente délibération restent applicables.

PRECISE que le Président et le comptable public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 20h40

Xavier MELKI
Président du SICSEF



sicsef
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE
Sannois - Ermont - Franconville